



273 P NP **DM121**
Développement durable de l'industrie des gaz
de schiste au Québec

6212-09-001

MÉMOIRE

**Développement durable de l'industrie des gaz de shale au Québec :
Pour une vision globale, positive et responsable**

**Présenté au
Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE)**

Novembre 2010

Préambule

Le gouvernement du Québec a mandaté le Bureau d'audiences publiques en environnement afin de créer une commission d'enquête sur le développement durable de l'industrie des gaz de shale au Québec. Tout en s'adjoignant des experts scientifiques qui évalueront tout enjeu relié au présent mandat, la commission d'enquête doit :

- proposer un cadre de développement de l'exploration et de l'exploitation des gaz de shale de manière à favoriser une cohabitation harmonieuse de ces activités avec les populations concernées et les autres secteurs d'activité présents sur le territoire et ce, dans le respect de l'environnement;
- proposer des orientations pour un encadrement légal et réglementaire qui assure, pour les volets d'exploration et d'infrastructures de collecte de gaz naturel, le développement sécuritaire de cette industrie dans une optique de développement durable.

Le présent mémoire rend compte de l'intérêt de la Chambre de commerce et d'industrie du Bassin de Chambly (CCIBC) quant au développement de l'industrie des gaz de shale dans la région de la Montérégie et au Québec. Cependant, cet enthousiasme n'est nullement inconditionnel et s'exprime surtout avec un grand nombre de questions qui mériteraient davantage de réflexion.

À propos de la CCIBC

La Chambre de commerce et d'industrie du Bassin de Chambly est un organisme sans but lucratif, fondé en 1948, voué à la mise en valeur des entreprises sur un territoire composé des villes de Carignan, Chambly, Richelieu et Saint-Mathias-sur-Richelieu. Regroupement volontaire d'entreprises et d'entrepreneurs qui se réunissent dans le but de promouvoir le progrès civique, commercial et industriel de leur communauté, la CCIBC est un lieu d'échanges et d'innovation.

En ce sens, nous nous efforçons de tisser des liens solides avec les différents acteurs socio-économiques du Bassin de Chambly en jouant un rôle prépondérant afin de défendre les intérêts de la communauté d'affaires chamblyenne et de l'ensemble du territoire desservi.

Nos objectifs sont clairement définis : promouvoir le développement économique et l'entrepreneuriat industriel et commercial par, entre autres, le maillage d'entreprises, l'information, la formation et un réel aiguillage vers les ressources disponibles.

Intervenant incontournable du développement et de l'essor économique de sa région, la CCIBC réunit les décideurs du Bassin de Chambly. Elle agit comme porte-parole des forces vives du milieu des affaires tout en mettant en valeur les richesses et les ressources caractérisant son territoire.

L'intérêt pour la CCIBC

C'est avec intérêt que la Chambre de commerce et d'industrie du Bassin de Chambly a pris connaissance de l'intention gouvernementale de donner au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) le mandat de tenir une commission d'enquête sur le développement durable de l'industrie des gaz de shale au Québec. Nous espérons que ces audiences publiques sauront faire ressortir dans le débat public les éléments et les bénéfices de la richesse collective des régions du Québec.

Notre intérêt est à la mesure de l'importance de nos préoccupations, et celles-ci comportent plusieurs facettes. Nous estimons d'entrée de jeu qu'il s'agit d'un dossier d'une importance capitale au plan économique et dont les importantes retombées seront source de richesse pour les régions du Québec et de l'ensemble de la société québécoise.

Par ailleurs, nous estimons que ce dossier soulève d'importantes questions relativement au développement durable, et nous voulons indiquer notre intérêt envers les considérations qui y sont reliées. Nous y reviendrons bientôt.

L'industrie des gaz de shale au Québec,

Pour le développement économique

Pour la Montérégie, l'exploration possible des gaz de shale est une opportunité majeure qui permettrait à la région d'agir, d'avancer, de se développer et d'améliorer sa compétitivité économique. Ainsi, il nous apparaît important que le gouvernement du Québec s'assure d'aller de l'avant avec ce projet d'exploitation gazière de manière responsable, prudente et rigoureuse.

Il nous apparaît tout aussi important que les investisseurs puissent connaître clairement les conditions d'exploitation des ressources naturelles afin de respecter aussi bien les considérations environnementales et sociales que les besoins incontournables de développement économique.

Dans sa *Stratégie énergétique du Québec*, présentée en mai 2006, le gouvernement du Québec reconnaissait l'importance de doter le Québec d'une seconde source d'approvisionnement en gaz naturel tout en renforçant la sécurité de nos approvisionnements en énergie. En ce sens, nous croyons que le développement d'une industrie des gaz de shale serait favorable au développement économique et à l'entrepreneuriat québécois.

En outre, par la concrétisation de telles actions, le Québec serait en mesure d'attirer plus facilement des investisseurs dont les besoins énergétiques sont importants et de faciliter le maintien ou l'expansion d'entreprises déjà présentes au Québec et dont la compétitivité dépend de façon significative de la sécurité des approvisionnements et des coûts de l'énergie.

Pour le développement durable et responsable

Plusieurs tendances expriment à divers degrés la nécessité d'un développement qui soit durable dans tous les secteurs d'activités de l'économie québécoise. Nous nous inscrivons également dans cette perspective. Nous sommes d'avis qu'une pénétration accrue du gaz naturel dans notre portefeuille énergétique jumelée à l'application de normes environnementales rigoureuses, permettraient de diminuer les émissions de GES et assureraient une protection adéquate de nos ressources renouvelables, comme notre or bleu.

À ce titre, La CCIBC est d'avis que l'instauration de diverses mesures incitatives aidera les entreprises québécoises à se convertir à des formes d'énergie moins polluantes sans nuire à leur compétitivité. Pour ce faire, le gouvernement doit clarifier les processus et les paramètres d'approbation des projets locaux et régionaux afin que les règles et les échéances soient équitables, connues de tous et respectées par tous et pour tous les acteurs concernés.

Évidemment, toute exploitation gazière comporte certains risques et nécessite une consommation d'eau qui lui est relative. Toutefois, nous sommes assurés que cette industrie est d'ores et déjà conscientisée quant aux impacts d'une surconsommation d'eau. Nous exprimons à cet égard notre désir à l'effet que les autorités ministérielles compétentes prennent toutes les mesures d'atténuation requises dans les circonstances.

Pour le développement économique local

Le Bassin de Chambly et même l'ensemble de la Montérégie souffrent déjà d'un déficit de crédibilité en matière d'implantation de projets industriels majeurs et structurants. Cette région déploie toutefois d'intenses efforts de revitalisation économique qui commencent à porter fruit. Il devient alors de plus en plus stratégique d'y intégrer de nouvelles opportunités, comme celles apportées par l'industrie des gaz de shale.

En effet, l'arrivée de cette industrie, favoriserait assurément le développement d'une main-d'œuvre locale, la venue de travailleurs spécialisés ainsi que la création d'entreprises sous-traitantes, générant ainsi des conditions favorables à la compétitivité régionale. Puisque l'attraction et la rétention d'une main-d'œuvre qualifiée font partie des nouvelles réalités auxquelles doivent faire face nos entreprises pour demeurer compétitives, l'arrivée d'une telle main-d'œuvre dans la région est donc de bon augure pour nos entreprises et peut même les aider à s'ouvrir aux marchés mondiaux. Il en résulterait donc une activité économique accrue grâce à un nombre d'emplois plus élevé et à des revenus plus importants pour nos travailleurs et nos entreprises.

La Chambre de commerce et d'industrie du Bassin de Chambly exhorte l'ensemble des acteurs socioéconomique et politique ainsi que les groupes environnementaux de respecter l'audace et l'esprit d'entrepreneuriat des investisseurs locaux, régionaux et étrangers, tout en leur signifiant qu'ils doivent se soumettre à un processus de consultation et d'évaluation rigoureux. L'octroi de tout type de permis, tant sur le mérite économique du projet que sur les impératifs de développement durable, devra aussi faire parti intégrante du processus sans toutefois en allonger les délais administratifs.

En ce sens, tout comme la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ), nous insistons sur l'importance d'instaurer un guichet unique au niveau gouvernemental à qui l'industrie devra s'adresser pour l'obtention de tous les permis nécessaires à l'exploration et à l'exploitation. De cette façon, nous sommes persuadés que nous pourrions limiter et minimiser les possibles impacts environnementaux négatifs sur les sites d'exploration et d'exploitation et dans leur environnement périphérique.

Conclusion

Une pénétration accrue du gaz naturel dans notre portefeuille énergétique constituerait un gain social pour le Québec car l'électricité qui ne serait plus consommée pourrait servir à des activités plus rentables pour Hydro-Québec et, conséquemment, pour l'ensemble des citoyens du Québec.

À la Chambre de commerce et d'industrie du Bassin de Chambly, nous sommes d'avis que l'exploitation responsable et structurée de l'industrie des gaz de shale ferait l'éloquente démonstration de ce qu'est réellement le développement économique. La Chambre tient donc à offrir aujourd'hui son appui de principe à l'avancement de l'industrie des gaz de shale au Québec, dans une perspective de vision globale, positive et responsable.

Il ne fait aucun doute que cette industrie permettra au Québec de se développer. Mais pourra-t-elle mieux se développer? À cette question, il est difficile de répondre en fonction des éléments d'information disponibles à ce jour. Pour y répondre, et nous croyons que nous devrions être en mesure de pouvoir le faire, il serait nécessaire de poursuivre les évaluations et de mener des études plus poussées sur les différents impacts potentiels, particulièrement les impacts environnementaux.

Nous croyons également qu'il faudra rapidement doter le Québec du plan global de développement qui lui fait actuellement défaut. Il serait donc opportun d'actualiser la stratégie énergétique du Québec de sorte qu'elle puisse intégrer le développement de l'industrie des gaz de shale comme partie intégrante d'un développement économique et responsable.

La communauté d'affaires du Bassin de Chambly est résolue à collaborer à la conception et à la concrétisation de ce plan. Nous soumettons au gouvernement du Québec la proposition d'instituer un dialogue constructif entre l'administration municipale, les gens d'affaires et les acteurs économiques locaux et régionaux. Nous n'attendons que le signal de nos dirigeants politiques pour ce faire.